Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le 02/09/2026
ID : 062-216207365-20260828-DEC2026_114-AI

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
COMMUNE DE SAILLY-SUR-LA-LYS

DÉCISION RELATIVE À LA SIGNATURE DE PLUSIEURS DEVIS DESTINÉS À L'ORGANISATION D'UN RASSEMBLEMENT DE VEHICULES MILITAIRES A SAILLY-SUR-LA-LYS

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2026-08 du 16 mars 2026 attribuant une délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Considérant qu'il est nécessaire de faire appel à des prestataires dans le cadre de l'organisation du rassemblement de véhicules militaires des 26 et 27 septembre 2026;

Vu les propositions tarifaires reçues par l'association Protection Civile ;

DECIDE

ARTICLE 1 est signé avec l'association protection civile rue du Docteur Calot 62608 Berck sur Mer un devis pour assurer la sécurité sanitaire sur les 2 jours, soit un montant de **1149,40 euros TTC** ;

ARTICLE 2 la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le 28/08/2026

DEC 2026_114

Le Maire,
Pierre-Luc RAVET

MAIRIE DE SAILLY-SUR-LA-LYS - 62840 -

DGS